

# Une stagnation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise qu'il est temps d'enrayer

**L**e Luxembourg, pour lequel la Chambre de Commerce coordonne les enquêtes auprès des chefs d'entreprises<sup>[1]</sup>, se positionne, dans le cadre de l'édition 2011 de l'étude de compétitivité de l'Institute for Management Development (IMD), au 11<sup>e</sup> rang des économies nationales les plus compétitives. En dépit de ses bons résultats en termes de croissance économique, le Luxembourg n'est pas parvenu à rétablir son positionnement des années 2007 et 2008 (4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> rang mondial) et conserve la position relative acquise dans l'édition 2010. Malgré une situation conjoncturelle allant en s'améliorant, la situation structurelle piétine.

Le Luxembourg n'a pu maintenir sa performance que grâce à deux caractéristiques structurelles de son économie, d'une part l'importance des investissements directs étrangers (IDE), fortement volatiles, et d'autre part, un marché du travail régulé par un mouvement frontalier important. Concernant les forces et faiblesses de la compétitivité du Luxembourg, le rapport IMD met en exergue une stagnation de la compétitivité nationale, derrière laquelle se cachent de grandes inégalités de performances au vu des nombreux indicateurs pris en compte. Au-delà de la prudence avec laquelle l'étude comparative proposée par IMD doit

être interprétée, notamment dans la prise en compte de certains indicateurs dont la pertinence dépend des spécificités nationales, l'étude a le mérite de mettre en lumière la dégradation inquiétante et avérée des finances publiques, alors qu'elles sont vitales au soutien et à l'accompagnement du développement durable du pays. Ce sont elles qui, en outre, permettent d'élaborer, selon les marges de manœuvre, un environnement des affaires efficace et un cadre fiscal attractif. En matière d'infrastructures technologiques et scientifiques, les efforts fournis par certaines économies nationales et induisant un rattrapage du Luxembourg, oblige ce dernier à maintenir ses efforts en vue de maintenir sa compétitivité.

A travers, entre autres, les indicateurs de performance économique et d'efficacité du cadre des affaires, il se dessine une situation structurelle fragile de l'économie luxembourgeoise. De ce point de vue, l'analyse détaillée de la compétitivité du Grand-Duché montre, notamment, une amélioration virtuelle du marché du travail, trop réglementé et qui exporte en grande partie ses problèmes sociaux au premier rang desquels le chômage.

En ce qui concerne la nette amélioration des indicateurs relatifs aux «investissements internationaux», tels que les investissements directs étrangers (IDE), il s'agit de souligner la forte volatilité de ces derniers. Dans le cadre du rapport World Competitiveness Yearbook (WCY) 2011 publié par l'institut suisse IMD (International Institute for Management

Development), le Luxembourg se classe donc, comme l'année passée, au 11<sup>e</sup> rang mondial des économies les plus compétitives parmi 59 pays. L'analyse repose à la fois sur des indicateurs statistiques et sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise. Au Grand-Duché, c'est la Chambre de Commerce qui est en charge de coordonner l'enquête auprès des entreprises (cf. [www.cc.lu](http://www.cc.lu)). D'après les résultats du WCY 2011, la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise n'a pas connu d'amélioration sensible dans un classement international qui compte désormais un pays de plus (UAE). Dans le contexte de forte incertitude économique, en particulier en Europe, le Luxembourg n'est donc pas parvenu à rétablir son positionnement plus favorable des années 2007 et 2008 (4<sup>e</sup> rang mondial), contrairement à ce que pourraient laisser penser les résultats en termes de croissance économique.

L'édition 2011 du rapport sur la compétitivité souligne le poids des dépenses publiques devenu considérable, particulièrement dans les économies les plus avancées, et surtout en Europe, et ce à la suite de la crise économique qui a vu notamment mis en œuvre des plans de relance massifs, prétexte à laisser filer les déficits budgétaires, et, plus récemment, les difficultés extrêmes pour certains pays du vieux continent à garder la maîtrise de leur dette souveraine. L'IMD concentre son analyse sur la comparaison de deux des principaux champs d'indicateurs, à savoir l'efficacité publique et l'efficacité des affaires (business), en identifiant un écart considérable entre les deux types de

compétitivité, en défaveur de l'appareil étatique. Autrement dit, le rapport IMD 2011 met en exergue un décalage structurel entre les performances compétitives de l'appareil de production des pays et les résultats insuffisants en matière d'action publique, notamment du point de vue du rapport coûts-bénéfices des politiques publiques conduites par les gouvernements nationaux et, partant, de l'efficacité des dépenses afférentes.

Ce type d'analyse est d'autant plus pertinente et significative s'agissant des pays européens, en particulier, qui sont empreints de difficultés aiguës relativement à la maîtrise et à la gestion de leur dette souveraine. Le Grand-Duché de Luxembourg, quant à lui, s'inscrit dans ce schéma, avec un indicateur de compétitivité des affaires le plaçant 9<sup>e</sup> du classement international (c'est-à-dire dans le top 10 du classement et, de fait, mieux qu'en tendance globale), à comparer à l'indicateur de compétitivité «publique» qui le positionne à la 15<sup>e</sup> marche de ce classement. Il est donc primordial, aux yeux de la Chambre de Commerce, de prendre des mesures en faveur d'une réduction des charges administratives et d'une simplification des procédures.

*Une analyse détaillée et des informations supplémentaires en ce qui concerne le World Competitiveness Yearbook 2011 sont disponibles auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce (tél. 42 39 39 - 351 ; e-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)).*

*[1] L'enquête IMD compile des données statistiques ainsi que des données provenant d'enquêtes qualitatives menées auprès des entreprises. La Chambre de Commerce coordonne, pour le Luxembourg, les enquêtes auprès des entreprises.*